

# La ferme mobile



## QUARTIERS ANCIENS (WAZEMMES, MOULINS)

PROJET PROPOSE PAR : ville de Lille

DUREE : pérenne ou transitoire

A Lille, le soutien à l'émergence de nouveaux projets d'agriculture urbaine s'amplifie depuis plusieurs années, notamment le jardinage collectif avec pour les derniers nés le jardin Niwa Hanagara, le collectif des habitants de Verhaeren-Barbusse, la ferme urbaine de Saint Sauveur, le soutien aux initiatives sur Fives Cail et la future ferme urbaine Concorde. Ce volontarisme a généré une forte attractivité pour l'agriculture urbaine sur le territoire de la ville malgré la rareté des espaces disponibles. Il est donc aujourd'hui question pour la ville d'accompagner des dynamiques complémentaires, notamment autour de l'animation visant à mieux accompagner les projets d'agriculture urbaine sur le territoire lillois et environnant.

Ces deux quartiers ont une identité propre, ainsi qu'un réseau dense d'acteurs dont l'action est souvent corrélée à leur quartier d'appartenance, Wazemmes et Moulins. Wazemmes jouit de l'image de sa halle marchande, et de son marché (3 fois par semaine les mardis, jeudis et dimanches) autour desquels gravitent des acteurs associatifs du don alimentaire, d'un tiers lieu alimentaire et de l'animation de jardins partagés. A Lille-Moulins, l'alimentation et l'agriculture urbaine sont des composantes plus récentes mais de plus en plus développées au travers de projets associatifs et de l'économie sociale et solidaire.

## PRESENTATION DU PROJET

La stratégie de renouvellement urbain déployée sur les quartiers de Lille Moulins et Wazemmes visent à requalifier des ilots d'habitat privé et des espaces publics sur des secteurs stratégiques. Ces interventions génèrent des espaces d'attente et donc des enjeux de gestion et d'occupation transitoire. La ville de Lille y voit l'opportunité de développer des micro-projets d'agriculture urbaine ou en lien avec l'agriculture, à même d'animer et transformer l'espace public et ainsi contribuer au changement d'image du quartier.

Le dispositif proposé devra donc être mobile et démontrer sa capacité à concourir au renforcement du lien social. La nature des activités est laissée à la liberté du ou des candidats dans l'hypothèse d'une activité mutualisée : culture hors sol, transformation, commercialisation, exposition, formation, sensibilisation, etc.

Si plusieurs espaces sont susceptibles de se prêter à l'accueil du projet, les collectivités ont d'ores et déjà ciblé un lieu stratégique pour une première implantation à Lille Moulins : un site présentant des espaces libres et des emprises bâties en cours d'acquisition en vue d'une démolition préalable à l'aménagement d'un espace vert.

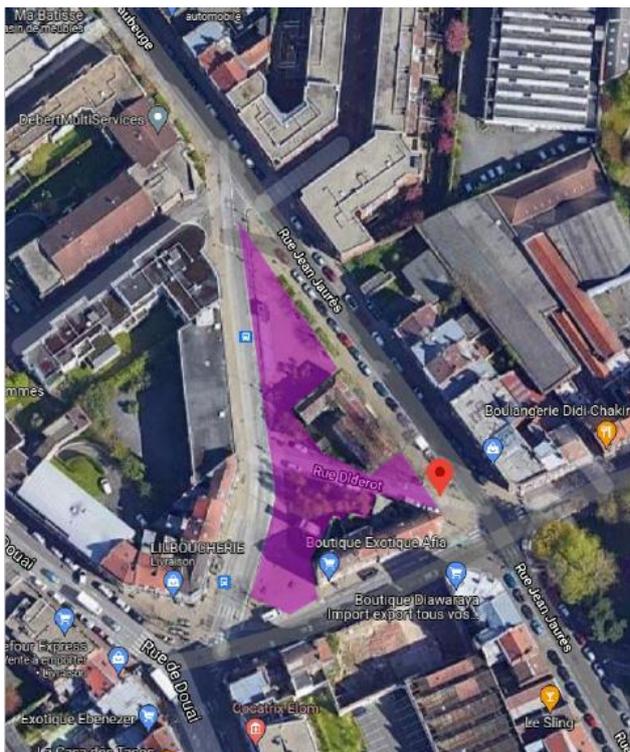
Le ou la candidat.e est ainsi invité à explorer les contours d'un dispositif en capacité d'accompagner des dynamiques d'agriculture urbaine collectives et partagées, en s'appuyant

sur les parcelles identifiées mais aussi en caractérisant la structure, aussi bien en terme de matériel qu'en terme d'offre d'animation et de compétences associées.

L'enjeu de MEL fertile est de parvenir à donner l'impulsion nécessaire à un projet d'intérêt métropolitain, en capacité d'expérimenter le démarrage d'une activité dans le cadre d'une phase de test visant à déterminer les modalités d'un déploiement progressif.

L'activité développée à l'occasion de l'AMI doit investir d'autres sites du territoire.

A cette fin, l'accompagnement technico-économique proposé par l'AMO permettra d'ouvrir le dialogue avec les collectivités afin d'achever de préciser les contours du projet, ainsi que les besoins du porteur de projet pour accueillir la future activité de la future ferme mobile.



## DISPONIBILITE / CONTRACTUALISATION

Dans le cas du projet de la ferme mobile, le ou la porteur.se de projet devra pouvoir apporter une réponse aussi précise que possible sur les caractéristiques techniques de son activité, son besoin en équipements, et matériel, ainsi qu'un calendrier prévisionnel de déploiement de l'activité afin de permettre aux collectivités d'identifier les opportunités foncières en fonction du calendrier des travaux publics. Un premier site est proposé, disponible dès mars 2022 :

- Moulins : deux parcelles séparées par la rue Diderot, incluant dans le périmètre le monument des 18 Ponts

Pour chaque terrain mis à disposition, une convention d'occupation sera signée entre le propriétaire et le porteur de projet retenu dès les modalités de l'installation définies. La redevance qui sera appliquée tiendra compte du caractère transitoire de l'activité.

## UNE FERME MOBILE, DES MULTITUDES D'ACTIVITES POSSIBLES

- Reconquête de terrains délaissés et création de mini fermes, pérennes ou transitoires, sur les espaces délaissés, interstices urbains, sites en attente de projet...
- Chantiers écoles en insertion pour participer directement à l'embellissement de la ville,
- Développement de pratiques écologiques urbaines, animation de potagers participatifs, réhabilitation de délaissés voire de friches, agro-écologie, permaculture, mini-fermes pédagogiques avec des animaux.
- Actions inclusives d'éducation au développement durable à travers l'accueil d'enfants en lien avec le milieu scolaire ou les centres de loisirs, et des adultes en lien avec des structures d'accueil comme les Maisons de quartier ou les CCAS, associations intervenant dans le domaine de l'insertion...
- Activités d'insertion et de formation à destination de publics en risque d'exclusion, et des habitants.
- Organisation de chantiers participatifs autour du jardinage, d'écoconstruction des équipements et de sensibilisation à l'écologie, de la cuisine.
- Animation de territoires, au travers de l'éco pâturage, d'événements culturels, d'ateliers participatifs.
- Accueil voire organisation de temps festifs sur les mini fermes, interventions pédagogiques lors d'événements...

